

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement de Montreuil -Sur-Mer
Canton Auxi le Château
Commune de Douriez

DCM-2024-01/04

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an 2023 et le 29 février à 17 heures 30, le conseil municipal, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr PAILLART Karl.

Date de convocation et d'affichage : 22 février 2024

Secrétaire de séance : LEGRAND Marie-Christine.

Présents : Mr PAILLART Karl, Mme BAGIEU Maria-Pierre, Mme GRADEL Dominique, Mr FREMIOT Albert, Mme LEGRAND Marie-Christine Mr BRIAND Henri Mme COCHON Fabienne est arrivée à 18h40 n'a pas participé à la délibération sur la Loi APER.

Absents excusés : Mme MALDELAR Valérie, Mr DESOOMER Jean-Jacques.

Absente non excusée : Mme DEGORTER Bernadette.

OBJET : TARIF CAMPING

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal fixe à compter du 1^{er} janvier 2024, le tarif de l'emplacement annuel au camping municipal à 900.00 € soit 2 mensualités égales une au 15 juin, l'autre au 30 septembre.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Au registre sont les signatures.

Fait à Douriez
Le 12 mars 2024
Le Maire
PAILLART Karl

Certifié exécutoire par publication le 12 mars 2024
Et transmission au contrôle de légalité le 12 mars 2024
Le Maire PAILLART Karl